

ÉTATS GÉNÉRAUX SUR LA SITUATION ET L'AVENIR
DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC

LA POLITIQUE DE LA QUALITÉ DE LA COMMUNICATION DE L'ÉCOLE DES HEC

Mémoire soumis à la Commission des États généraux
sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec

12 décembre 2000

Depuis sa fondation – il y a près d'un siècle –, l'École des HEC a toujours valorisé la pleine maîtrise de la langue française. À l'instar des grandes écoles d'administration européennes, elle a constamment estimé que l'aptitude à communiquer efficacement à l'oral comme à l'écrit constituait un savoir essentiel pour ses diplômés. Fidèle à cette tradition, mais innovatrice également, elle est la seule école d'administration québécoise à avoir adopté en 1989 une politique de la qualité de la communication qu'elle met en œuvre depuis auprès de ses étudiants.

Travailleurs de l'information et du savoir, les gestionnaires sont avant tout des communicateurs. Et plus ils montent dans la hiérarchie, plus ils communiquent. Par sa vocation, l'École des HEC est à l'écoute du monde du travail et les entreprises lui ont fait part de leurs besoins. Les diplômés des HEC devront posséder les connaissances propres à leur discipline, mais en plus ils devront pouvoir se distinguer, se faire comprendre, convaincre, défendre avec succès leur point de vue en faisant un usage judicieux des ressources linguistiques dans la pratique des affaires et de la gestion, habiletés essentielles que requiert désormais le marché du travail.

Dans le contexte de vive concurrence que nous connaissons aujourd'hui, l'École a fait ce choix axé sur la maîtrise de la communication afin que ses diplômés puissent donner leur pleine mesure et exercer leur leadership. De 1989 à 1999, la politique concernait l'ensemble des bacheliers en administration des affaires (B.A.A.) et des bacheliers en gestion (B.Gest.); elle vient d'être enrichie en février 2000 pour inclure également les programmes de 2^e cycle, c'est-à-dire la maîtrise en administration des affaires (M.B.A.), la maîtrise ès sciences de la gestion (M.Sc.) et les diplômes d'études supérieures spécialisées en gestion (D.E.S.S.).

La politique de la qualité de la communication de l'École des HEC a été adoptée afin de permettre à ses diplômés :

- de maîtriser pleinement la langue française ;
- de s'exprimer de façon efficace et rigoureuse à l'écrit comme à l'oral ;
- de maîtriser correctement la langue anglaise ;
- d'aborder la connaissance de la langue espagnole ;
- de connaître la terminologie des affaires en français et en anglais ;
- de tirer le meilleur parti des connaissances acquises;
- de disposer d'un atout distinctif sur le marché du travail.

Le Québec possède le triple avantage de participer étroitement à la culture française tout en se situant dans l'espace économique nord-américain partagé par l'anglais et l'espagnol. Si l'anglais est la *lingua franca* du commerce international, les échanges commerciaux avec les pays hispanophones de l'Amérique sont appelés à croître considérablement en vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA). Dans ce contexte, les diplômés en administration des affaires de l'École des HEC tireront profit de leur maîtrise des registres élevés du français, de l'anglais des affaires et même de l'espagnol des affaires.

La nouvelle politique de la qualité de la communication qui est proposée vise à responsabiliser les étudiants en ce qui a trait à leur compétence linguistique, à les motiver à construire leur parcours de formation en français, en anglais des affaires, en espagnol des affaires conformément à leurs objectifs professionnels et à faire en sorte que les diplômés des HEC aient la pleine maîtrise du français ainsi qu'une bonne maîtrise de l'anglais et de l'espagnol, habiletés essentielles que requiert désormais le marché du travail.

BREF HISTORIQUE

1989

Adoption de la politique de la communication par le Conseil pédagogique des HEC. L'évaluation de la maîtrise du français écrit des étudiants du baccalauréat en administration des affaires et la formation d'appoint en français écrit destinée aux étudiants en situation d'échec linguistique constituent les principaux éléments de la politique de la communication.

1990

Création de la Direction de la qualité de la communication en vue de mettre en œuvre la politique de la qualité de la communication.

Principales activités :

- Évaluation de la compétence en français écrit des étudiants du B.A.A.
- Formation d'appoint en français écrit.
- Mise en place d'un service de consultations linguistiques et terminologiques.
- Constitution d'un centre de documentation linguistique et terminologique.
- Diffusion des téléinformations linguistiques sur les terminaux de l'École des HEC.
- Ateliers de développement des habiletés de communication.
- Publication de chroniques linguistiques dans les journaux des HEC.
- Animation d'activités diverses (débat oratoires, concours de rédaction, déjeuners linguistiques, etc.).

1991

Coordination des cours d'anglais des affaires pour les étudiants du B.A.A., formation donnée en collaboration avec la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal.

1992

Enrichissement de la politique de la communication des HEC.

Adoption d'une nouvelle épreuve d'évaluation pour les étudiants de 2^e année du baccalauréat : la note de synthèse, un exercice de niveau universitaire particulièrement adapté à de futurs gestionnaires qui évalue l'esprit de synthèse, le jugement, l'articulation logique des éléments d'information ainsi que les aspects formels de l'écriture des étudiants du B.A.A. Outre la réussite du test de français du ministère de l'Éducation (MEQ), la réussite de la note de synthèse est devenue un préalable à l'obtention du B.A.A.

1993

Attribution à l'équipe de la qualité de la communication des HEC du premier Mérite du français en éducation – catégorie établissement universitaire, distinction accordée par le Conseil interdisciplinaire du Québec en collaboration avec les organismes du milieu de l'éducation.

1995

Création du cours de communication d'affaires, formation destinée aux étudiants du D.E.S.(gestion) et au Centre de perfectionnement des HEC.

1996

Conception du test d'anglais des affaires HECTOPE.

Évaluation de la compétence linguistique en anglais des étudiants du B.A.A.

Coordination des cours d'espagnol pour les étudiants du B.A.A., formation donnée en collaboration avec l'Université de Montréal.

2000

Application de la politique aux programmes des 1^{er} et 2^e cycles.

Évaluation du français, de l'anglais et de l'espagnol en début de programme d'études.

Formation linguistique facultative en français, anglais et espagnol.

Diffusion des niveaux de compétence linguistique sur les relevés de notes.

Création d'un centre d'aide en français pour les étudiants des HEC.

LES QUATRE VOILETS DE LA POLITIQUE DE L'ÉCOLE DES HEC

1. Évaluation de la compétence en français, en anglais, en espagnol

Au début de leur programme d'études, les étudiants des HEC sont soumis obligatoirement à une évaluation de leur compétence linguistique en français (test ORTHOGRAM) et en anglais (test HECTOPE). Les étudiants qui souhaitent une évaluation de leur compétence linguistique en espagnol peuvent subir le test de classement en espagnol (test ELENHEC).

2. Diagnostic linguistique et formation recommandée

Les étudiants obtiennent un diagnostic linguistique : ils sont classés selon une échelle de cinq niveaux. En français, ces niveaux se lisent ainsi : (A, excellent, B, très bien, C, bien, D, faible, E, insuffisant); en anglais et en espagnol, les niveaux sont les suivants : (A, avancé, B, intermédiaire-avancé, C, intermédiaire, D, pré-intermédiaire, E, débutant). Selon les résultats obtenus, les étudiants reçoivent une recommandation de formation en vue d'accroître leur compétence linguistique en français, en anglais et en espagnol, s'il y a lieu.

À la fin de leur programme d'études, les étudiants devront obligatoirement avoir obtenu la note de passage (60 % ou niveau C) du test de français écrit ORTHOGRAM ainsi que du test d'anglais des affaires HECTOPE pour l'obtention de leur diplôme.

3. Formation à l'École des HEC – langue des affaires

3.1 Français des affaires

La Direction de la qualité de la communication des HEC conçoit et offre les cours d'introduction à la langue française pour les étudiants étrangers, les cours d'appoint de

français écrit, les cours de français langue seconde, les ateliers pour la rédaction du mémoire ou de la thèse, les cours de français des affaires et de communication d'affaires.

3.2 Anglais des affaires

La Direction de la qualité de la communication des HEC conçoit et offre les cours d'anglais des affaires spécifiquement conçus pour ses étudiants afin d'améliorer la compréhension et l'expression orale aussi bien qu'écrite dans un contexte professionnel.

3.3 Espagnol des affaires

Afin de favoriser l'apprentissage d'une troisième langue, la Direction de la qualité de la communication des HEC conçoit et offre les cours d'introduction à l'espagnol et d'espagnol des affaires spécifiquement conçus pour ses étudiants en collaboration avec l'Université de Montréal.

4. Diffusion des niveaux de compétence linguistique

La politique enrichie de la qualité de la communication prévoit que le relevé de notes final des étudiants des programmes de baccalauréat et de maîtrise comprendra désormais les niveaux de classement obtenus aux tests de français écrit ORTHOGRAM et d'anglais des affaires HECTOPE. Les étudiants qui le désirent peuvent subir une évaluation de leur compétence linguistique en espagnol (classement obtenu au test ELENHEC) ou en une autre langue et en faire figurer le résultat sur leur relevé de notes.

La politique de la qualité de la communication de l'École des HEC témoigne de la volonté de notre établissement de donner à ses diplômés tous les atouts nécessaires à leur réussite personnelle aussi bien que professionnelle. Ayant constaté certaines lacunes en ce qui a trait à la maîtrise de la langue française écrite et orale des ses étudiants, elle a adopté une politique ambitieuse pour corriger cette situation et n'a jamais failli à l'obligation qu'elle s'est imposée

en 1989 : en effet, depuis la mise en œuvre de la politique, aucun diplôme de baccalauréat en administration des affaires n'a été délivré sans la réussite des épreuves de français.

Tout au long de la dernière décennie, il est à noter que l'École a dû puiser dans ses capitaux propres pour assurer le financement de l'équipe de la qualité de la communication ainsi que des activités liées à l'application de la politique, et ce, malgré un contexte budgétaire très serré.

Dans le rapport *La Qualité de la langue : un projet de société*, publié en 1999 par le Conseil de la langue française, l'initiative de l'École des HEC, en ce qui a trait à la maîtrise de la langue française à l'université, a fait l'objet de commentaires élogieux et a été citée en exemple. Dans les propositions finales qui y sont formulées, il est recommandé : « Que les universités adoptent l'épreuve de la note de synthèse pour les étudiants du premier cycle à l'instar de l'École des HEC de Montréal et des grandes écoles françaises¹. » Notre initiative aura eu des effets d'entraînement puisque l'Université de Montréal est sur le point d'adopter une *Politique de la maîtrise du français dans l'apprentissage* qui est directement inspirée de notre politique.

L'École des HEC est heureuse de constater que sa politique de la qualité de la communication porte ses fruits, que ses diplômés ont une réputation d'excellence non seulement en raison des connaissances spécialisées qu'ils ont acquises, mais également parce qu'ils maîtrisent les registres élevés de la communication.

¹ Jacques Maurais, *La Qualité de la langue : un projet de société*, Québec, Conseil de la langue française, janvier 1999, p. 348.